

DIRECTION GENERALE  
DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL  
CIVIL DE L'ETAT

du 8 *juillet 1985*  
II ECRET N° 85/466 /MTERFPPS/DGFP-DGPCE-*244*

portant promotion, au titre de l'année 1985, des  
Ingénieurs Statisticiens des cadres de la  
Catégorie A, Hiérarchie I des services techniques  
(Statistique)

(/ I S A S :

LE PREMIER MINISTRE,

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la Loi n° 76/84 du 7/12/84 portant ratification de l'Ordonnance  
n° 019/84 du 23/8/84 portant modification de certaines dispositions de la Con-  
stitution du 8 Juillet 1979 ;  
(/u la Loi n° 15/62 du 3/2/62 portant statut général des Fonctionnaires ;  
(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement sur la solde des  
Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 62/130/FP du 9/5/62 fixant le régime des rémunérations  
des Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégories et hiérarchies  
des cadres créés par la Loi n° 15/62 du 3/2/62 portant statut général des  
Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 63/410 du 12/12/63 portant statut commun des Fonction-  
naires du personnel technique des Services de la Statistique ;  
(/u le Décret n° 65/170 du 25/6/65 règlementant l'avancement des  
Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 74/470 du 31/12/74 abrogeant et remplaçant les disposi-  
tions du Décret n° 62/196/FP du 5/7/62 fixant les échelonnements indiciaires des  
Fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;  
(/u le Décret n° 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomination et à la  
révocation des Fonctionnaires ;  
(/u le Décret n° 80/630 du 27/12/80 portant déblocage des avancements  
des Agents de l'Etat ;  
(/u le Décret n° 84/856 du 8/8/84 portant nomination du Premier Ministre ;  
(/u le Décret n° 85/1423 du 7/12/85 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;  
(/u le Décret n° 85/1434 du 17/12/85 portant organisation des intérimaires des  
membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 85/260 du 05/03/85 déterminant le circuit d'approbation  
des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations  
administratives des Agents de l'Etat ;

(/u le Décret n° 85/465 /MTERFPPS/DGFP-DGPCE du 8/1/86 ;  
portant inscription au tableau d'avancement, au titre de l'année 1985, des Ingé-  
nieurs Statisticiens des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des services  
techniques (Statistique) ;

II ECRÉTE :

*Mauz*

ARTICLE 1ER. - ~~S~~ont promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1985, les Ingénieurs Statisticiens des cadres de la Catégorie A, Hiérarchie I des services techniques (Statistique) dont les noms et prénoms suivent : ACC : néant

AU 3EME ECHELON

Mr. - TOTO (Jean -Paul) p/c du 01/10/85 ~~CNSEE~~

AU 4EME ECHELON

MM. - DIAWA (Hilaire) p/c du 11/03/85  
- BIAMPANDOU MAMPOUYA p/c du 08/10/85 ~~OCI~~  
Mini-Mnes

AU 5EME ECHELON

MM. - NGOMBA (André) p/c du 05/03/85 ~~Présidence~~  
- MIZELE (Augustin) p/c du 10/10/85 ~~Adm. Territ.~~  
- LOEMBA-TCHISSAMBOU (Thomas) p/c du 02/07/85 CNSEE

AU 6EME ECHELON

MM. - MIERASSA (Clément) p/c du 04/10/85 P.C.T.  
- TCHIBOTA MOE POATY J. Charles p/c du 22/01/85 CENAGES  
- KIBENGA (Albert) p/c du 11/03/85 S.G.P.  
- MAMOUNA (Ernest) p/c du 25/08/85 S.G.P.  
- AMOUALI (Constant) p/c du 17/08/85 S.G.P.  
- NKOUKA (Barthelemy) p/c du 15/01/85 U.D.E.A.C.

ART. 2. - Le présent décret <sup>qui</sup> prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde, pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /- ~~sera~~  
Publié au J.O

Par Le Premier Ministre

Brazzaville, le 8 AVRIL 1986

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale,

*Bernard COMBO MATSIONA.*

*Ange Edouard POUNGUI.*

Bernard COMBO MATSIONA.

Ange Edouard POUNGUI.

Ampliations :

- JORPC ..... 1
- DGFP/DGPCE ..... 2
- DGB ..... 2
- DCF ..... 2
- MP ..... 2
- Dossier CNSEE ..... 2
- Dossier DGFP ..... 36
- Intéressés ..... 12
- SGG/BC ..... 2
- BST/DGFP ..... 2/97

*[Handwritten signature]*